



Politique de rémunération en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité

NN Insurance Belgium applique la politique de rémunération qui est élaborée conformément à la politique-cadre de rémunération du groupe NN (la « politique cadre »). La politique cadre s'inscrit dans la stratégie, les objectifs, les valeurs et l'appétit pour le risque du Groupe NN et soutient la création de valeur à long terme pour tous nos intervenants. Conformément à cette politique, la gestion du rendement est fondée sur un certain nombre d'objectifs de rendement financiers et non financiers. Ces objectifs visent une gestion des risques robuste et efficace, ainsi qu'à une prise de risques équilibrés. Il s'agit de tous les types de risques, y compris les risques ESG.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Web du Groupe [NN Group - Sustainable finance regulation \(nn-group.com\)](https://www.nn-group.com/sustainability/responsible-investment/sustainable-finance-regulation.htm) / <https://www.nn-group.com/sustainability/responsible-investment/sustainable-finance-regulation.htm>